

**La réglementation a prévu la création de plusieurs services afin d'améliorer la vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Le Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, soucieux de l'amélioration de la prise en charge des personnes qu'il accueille, a mobilisé ses professionnels afin de répondre au mieux à ces nouveaux dispositifs.**

#### L'accueil de jour répond à plusieurs objectifs

- Permettre à des personnes âgées de rompre avec la monotonie du quotidien et le confinement et de garder, ou de recréer, un lien social, en sortant de leur isolement,
- Favoriser la stimulation des capacités cognitives pour préserver une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne par un projet individuel d'aides et de soins adaptés,
- Freiner ou interrompre le glissement vers la passivité et le désinvestissement.
- Maintenir la personne âgée dans sa ville car la proximité est primordiale, afin qu'elle garde des contacts avec ses parents, ses amis et ses voisins,
- Repérer les modifications comportementales susceptibles d'être liées à une pathologie intercurrente,
- Donner aux aidants la possibilité de bénéficier d'un répit dans l'aide qu'ils apportent à leurs proches et prolonger ainsi le maintien à domicile aussi longtemps que possible,
- Permettre à l'aidant principal de "souffler" pendant le temps de cet accueil, afin de faciliter la vie à domicile de la personne malade dans de bonnes conditions, évitant ainsi des situations de maltraitance,
- Constituer un premier contact avec une institution afin de permettre de préparer la personne, mais également l'entourage, à une éventuelle intégration progressive.

#### Les effets attendus de la prestation

*Pour les personnes âgées :*

- Profiter des possibilités d'accueil en fonction de leurs besoins et attentes.
- Faire connaissance avec un mode de vie collectif, les résidents, le personnel et favoriser ainsi les échanges, sorties et occupations avec d'autres personnes de la même génération ou partageant des idées communes.

*Pour les familles :*

- Les membres de la famille peuvent exercer leurs activités professionnelles et extra professionnelles tout en sachant leurs parents en sécurité.
- Les familles peuvent s'accorder un moment de repos physique et/ou psychologique.
- Les familles peuvent se déculpabiliser à l'idée de savoir leurs parents âgés pris en charge par des professionnels.

### Le projet de vie individualisé

La prise en charge passe par l'élaboration d'un **projet de vie et de soins individualisé**. Le projet de soins s'inscrit dans une continuité de soins, il ne peut s'élaborer qu'en coopération avec les différents partenaires : famille, aidants, médecin traitant, acteurs professionnels et bénévoles du maintien à domicile, équipe du centre mémoire référent.

Le projet de soins comporte 5 axes :

- 1) **Nursing, repas, traitement**
- 2) **Préservation des activités de la vie quotidienne**
- 3) **Stimulation cognitive**
- 4) **Aide aux aidants familiaux**
- 5) **Communication entre les différents partenaires**

Lors de l'admission, l'évaluation gériatrique réalisée par l'équipe pluridisciplinaire de l'accueil de jour, permettra de mettre en place les objectifs de soins.

La préservation de l'autonomie, voire sa restauration, est en effet au cœur du projet de soins de l'accueil de jour de Taillebourg. Dès lors la participation aux tâches de la vie quotidienne au sein de l'unité devient un objectif prioritaire qui supplantera tout autre, fondé sur la simple consommation de services ou d'activités.

### L'encadrement soignant

L'accueil de jour fonctionne sous la responsabilité d'un cadre de santé qui possède des compétences dans le domaine de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

L'équipe soignante est composée d'assistants de soins en gériatrie, psychologue, IDE ....

L'aide aux actes de la vie quotidienne est assuré par le personnel.

## Un lieu de vie spécifique

L'accueil de jour dispose de 10 places.

Il fonctionne 5 jours sur 7, comme suit :

- du lundi au vendredi 9h15 à 16h30
- fermeture les samedis dimanches et jours fériés et 5 semaines : 3 en août, 1 en décembre et 1 en avril (Les dates précises sont fixées chaque début d'année et disponibles à l'accueil de jour).

A l'entrée de la résidence Taillebourg, les locaux suivants sont mis à disposition:

- 2 wc des résidents,
- une salle d'activité pouvant disposer d'un accès informatique,
- une salle d'activité pouvant accueillir individuellement les résidents pour réaliser des ateliers cognitifs,
- une salle d'activité pouvant servir pour la musicothérapie, projeter des films, faire de la cuisine, etc...
- un accès direct sur un jardin sécurisé,
- une salle de repos,
- la salle à manger se trouve dans l'unité mais à l'écart des résidents accueillis.

Le salon de coiffure et les espaces de déambulation sont partagés.

La restauration est assurée sur la journée :

Les horaires d'ouverture de la structure sont de 9h à 17h, délai de transport aller/retour inclus.

Le transport est géré par l'établissement. Le contrat contient les modalités liées au transport.

Un parcours géographique est déterminé de manière à optimiser le temps de transport qui restera inférieur à 45 minutes.

Le transport institutionnel n'est pas obligatoire. La personne peut choisir de venir à l'accueil de jour par ses propres moyens.

**L'accueil de jour comme toutes les résidences du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre déploie au quotidien des actions permettant de :**

- Prendre soin du résident et accompagner sa famille tout au long du séjour,
- Améliorer le confort et le bien-être du résident et de sa famille,
- Améliorer l'accompagnement des personnes âgées désorientées,
- Favoriser l'autonomie du résident,
- S'inscrire dans une démarche d'individualisation du projet de vie.

Les valeurs humanistes qui guident toutes ces actions sont : **le respect de la personne, de son intimité, de son espace personnel, de sa liberté d'aller et venir, de la liberté de choix et de prise de décision du résident, dans toute la mesure du possible.**

**Pour l'équipe soignante la prise en charge des résidents passe par :**

l'échange, l'écoute, la tolérance, la courtoisie, l'implication, le professionnalisme, l'évaluation des compétences...

### Accueil de jour


#### **Vos contacts**

**M. Patrick MAMOUR,**  
cadre de santé paramédical,  
reçoit sur rendez-vous

**Mme Jocelyne CAZY,** infirmière référente,

#### **Adresse**


**Accueil de jour  
Espace la Madeleine  
Centre Départemental Gériatrique de l'Indre  
1 chemin du lavoir  
36000 Châteauroux**

 02 54 01 06 21

***accueildejour@cdgi36.fr***

***L'équipe vous souhaite un bon séjour***

**Le Centre Départemental Gériatrique vous aide dans vos démarches, renseignez-vous auprès du service Accueil et Gestion des Séjours (site principal).**

 **02 54 53 77 71 ou 02 54 53 77 53**